

Le cardinal Pell inculpé

Author : Riposte Catholique

Categories : [Documents](#), [Eglise universelle](#), [En Une](#), [Revue de presse](#), [Riposte Catholique](#), [Rome](#)

Date : 29 juin 2017



Communiqué de la Conférence des évêques catholiques d'Australie

En réponse à l'annonce faite ce matin [29 juin] par la police de [l'État de] Victoria relativement au cardinal George Pell, l'archevêque Mark Coleridge, vice président de la Conférence des évêques catholiques d'Australie, a déclaré que « le cardinal a droit à la présomption d'innocence comme tout autre personne, jusqu'à ce que son affaire soit jugée par le tribunal correctionnel de Melbourne le 18 juillet prochain. Le cardinal a rejeté toutes les allégations [portées contre lui]. Par le passé, le cardinal a systématiquement coopéré avec les autorités civiles, et il convient désormais que la justice suive son cours ».

Le cardinal Pell a été membre de la Conférence des évêques catholiques d'Australie de mars 1987 à février 2014.

Source : [Catholic Church in Australia](#), 29 juin